



**HAL**  
open science

# TEMPTO SI, SUBSISTO SI...ou les propositions hypothétiques à sens "final" chez les historiens latins

Colette Bodelot

► **To cite this version:**

Colette Bodelot. TEMPTO SI, SUBSISTO SI...ou les propositions hypothétiques à sens "final" chez les historiens latins. Bruno Bureau, Christian Nicolas (éds). Moussylanea. Mélanges de linguistique et de littérature anciennes offerts à Claude Moussy, Peeters, Louvain-Paris, pp. 91-100, 1998. hal-03581589

**HAL Id: hal-03581589**

**<https://hal.science/hal-03581589>**

Submitted on 26 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## ***Tempo si, subsisto si ...***

### **ou les propositions hypothétiques à sens ‘final’ chez les historiens latins**

La présente réflexion procède de la comparaison de deux emplois de *tempo si* relevés au hasard de nos lectures chez Tite-Live:

[1] (*eum iubet*) *si in pertinacia perstent, ut rem gerere ac temptare si qua parte inuadere urbem possit.* (Liv. 23,18,1)

[2] (...) *missis qui temptarent oppidanorum animos, si uoluntate tradere urbem quam uim experiri mallent,* (...) (Liv. 31,45,3)

Ces deux énoncés s’inscrivent dans la grande classe des emplois de *si* attesté après les verbes signifiant “essayer, attendre, s’efforcer” ou d’autres verbes à côté desquels il est facile de suppléer un verbe de sens identique (KSt II, 2, p. 425).<sup>1</sup> Employé dans un tel contexte, *si* est particulièrement bien représenté dans les passages narratifs de la prose historique; il y a pris de l’essor avec César et offre encore ultérieurement chez d’autres historiens, notamment chez Tite-Live et Tacite, une palette d’emplois très diversifiée.

#### **1. Inventaire du matériel philologique**

On peut relever chez César (*Gall.*; *Civ.*) 19<sup>2</sup>, chez Salluste (*Catil.*; *Iug.*; *ep.*; *or.*) 1<sup>3</sup>, chez Tite-Live 56, chez Tacite 9<sup>4</sup> énoncés attestant un tel emploi de *si*; ils sont introduits par les groupes de verbes suivants:

- verbes véhiculant une idée d’essai, d’effort ou d’attente: *temptare, experiri; conari; exspectare*<sup>5</sup> ...
- verbes exprimant une idée de mouvement, de positionnement dans l’espace: *pergere, (in)sequi, circumfundi, (pro/e)ducere, praemittere ...; subsistere, relinquere, (se) opponere ...*
- verbes exprimant une idée d’observation, de disponibilité vigilante: *explorare, in speculis esse, contemplare/i...; (prae)paratus, praesto esse, se offerre ...*

Mais à côté de ces prédicats catégorisables, on trouve aussi une série hétéroclite de verbes, tels *scire, ostendere, ostentare, consilium capere, dare, scribere, uocare, etc.*, ce qui prouve qu’il s’agit d’une classe très ouverte, accessible à des prédicats d’un sémantisme varié.

#### **2. Valeur de *si*: rapport entre *si p* et *P***

2.0. Un trait commun à ces énoncés est que *si* révèle, dans le contexte où il est attesté, un fonctionnement discursif distinct des emplois présentés comme caractéristiques de *si* “conditionnel” dans les grammaires et toute une série de travaux de linguistique (Austin 1970<sup>2</sup>; Ducrot 1972, p. 167-90; Vairel 1982; Dik 1990).

<sup>1</sup> En raison d’une différence de valence qui se manifeste au niveau du verbe introducteur, certaines grammaires (cf. p. ex. M. Lavency 1985, p. 221 § 345-6) choisissent de traiter séparément *si* dépendant d’un verbe d’essai, d’attente ou d’effort et *si* dépendant p. ex. d’un verbe de mouvement permettant de suppléer une expression comme “pour essayer si, pour voir si”. Nous allons dans un premier temps les traiter ensemble parce que, dans l’optique qui est la nôtre, *si* manifeste à l’origine dans les deux cas un fonctionnement sensiblement identique.

<sup>2</sup> 9 exemples dans *Gall.*, 10 dans *Civ.*

<sup>3</sup> Il s’agit de *Iug.* 47,2.

<sup>4</sup> Pour Tite-Live et Tacite, nous avons dépouillé l’ensemble de l’oeuvre; les 9 exemples relevés chez Tacite se répartissent comme suit: 6 exemples dans *Ann.*, 3 dans *Hist.*

<sup>5</sup> On notera chez Salluste, Tite-Live et Tacite l’absence des verbes *conari* et *exspectare*, attestés chez César, et normalement retenus par les grammaires comme verbes types de cette classe.

2.1. Un premier emploi de *si*, considéré comme canonique dans la période conditionnelle, est de type inférentiel: *si* y sert à instaurer une relation logique implicative **entre deux contenus propositionnels**, celui de la subordonnée (*p*) et celui de la principale (*P*), les deux propositions fonctionnant comme protase et apodose et *si* signifiant le rapport de condition suffisante à conséquence (Lavency 1985, p. 222-4). Citons comme exemple tiré du corpus:

[3] «*Si eum exercitum, milites, educerem in aciem quem in Gallia mecum habui, supersedissem loqui apud uos;*»  
(Liv. 21,40,1)<sup>6</sup>

2.2. Un second emploi de *si* consiste à instaurer un rapport illocutoire **entre deux actes de langage**. Dans ce cas, le rapport conditionnel “ne s’établit pas, selon H. Vairel (1982, p. 10)<sup>7</sup>, entre le contenu de A et celui de B (...). Il s’établit entre l’acte de supposer A (...) et celui d’énoncer B.” En pragmatique, on parle dans ce cas d’emplois “austiniens” (Moeschler, Reboul 1994, p. 183) de *si*, dont la particularité de fonctionnement serait à définir plutôt en rapport avec la performance discursive qu’avec la proposition logique. L’exemple type normalement cité dans ce contexte est le suivant:

[4] Si tu as soif, il y a de la bière au frigidaire.<sup>8</sup>

Le fait qu’il y a de la bière au frigidaire n’est pas conditionné par la soif de l’énonciataire<sup>9</sup>, mais la pertinence de l’énonciation “il y a de la bière au frigidaire” est conditionnée par l’acte suppositionnel “Si tu as soif”.

Dans le corpus, le même rapport illocutoire entre *si p* et *P* s’observe p. ex. dans:

[5] (...) *qua sciat et sentiat uiuere Vitellium et imperare et, si quid fato accidat, filium habere.* (Tac., *Hist.* 3,38,4)

2.3. Or, dans les énoncés qui font l’objet de cette étude, il semble possible de déceler un troisième cas de figure, à cheval sur les deux premiers. Dans un exemple comme:

[6] *Omnibus deinceps diebus Caesar exercitum in aciem aequum in locum produxit, si Pompeius proelio decertare uellet, (...)* (Caes., *Civ.* 3,55(56),1)

c’est l’acte de supposition virtuelle dénoté par *si p* qui conditionne la réalisation du contenu propositionnel de *P*. *Si* y est donc le support d’une relation conditionnelle “dissymétrique” **entre un acte performatif de supposition**, dénoté par *si p*, **et le contenu propositionnel de P**, décrivant ou constatant l’accomplissement d’un procès.<sup>10</sup> C’est dire que, à la différence de ce qui se passe dans la période conditionnelle standard, le procès évoqué dans *P* n’est pas conditionné ou motivé par la vérité du contenu de *p* mais par sa seule supposition; une implicature contextuelle en est précisément que la réalisation ou la vérification du contenu de *p* ne fait souvent que représenter le but, l’objectif visé<sup>11</sup> par le procès dont la vérité est assertée dans *P*.

<sup>6</sup> Dans ce cas, il existe un parallélisme relatif entre les formes verbales attestées dans la protase et l’apodose. Le mode et le temps y sont employés avec une valeur logique de “réel”, de “potentiel” ou de “non-réel”. Sur le rapport entre la valeur “temporelle” et la valeur “logique” de ces formes, cf. p. ex. H. Vairel (1981) et G. Calboli (1996).

<sup>7</sup> H. Vairel y renvoie à O. Ducrot (1972, p. 167-90).

<sup>8</sup> Cet énoncé est p. ex. cité par O. Ducrot (1972, p. 176).

<sup>9</sup> Voir aussi la bizarrerie logique à laquelle conduirait le test de contraposition: “S’il n’y a pas de bière au frigidaire, c’est que tu n’as pas soif” (Ducrot 1972, p. 176).

<sup>10</sup> Chr. Touratier (1994, p. 680) parle dans ce cas de “conditionnelles qui n’indiquent pas une condition”. “La conditionnelle y présente, selon lui, une supposition qui justifie non pas tant l’assertion de «q», mais plutôt le procès que désigne cette assertion, d’où sa valeur en quelque sorte explicative.” Or, à notre sens, l’hypothèse de l’existence d’une relation “dissymétrique” permet précisément de préserver le sens “conditionnel” de base de *si*.

<sup>11</sup> Cf. p. ex. L. Rubio (1976, p. 157) qui parle à propos d’un certain nombre de ces exemples d’un *si* “*intencional*”. Pour une interprétation finale de ces énoncés, cf. aussi pour le latin C. Lindskog (1895, p. 72) et H. C. Nutting (1925, p. 68 sqq.), pour le grec G. Wakker (1994, p. 365 sqq.)

### 3. Indices contextuels

3.0. Il existe au niveau du contexte tout un faisceau d'indices qui nous dissuadent d'assimiler *si* après *tempto*, *subsisto* ... à *si* implicatif ou illocutoire décrits dans 2.1. et 2.2. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous n'en retiendrons que les principaux.

3.1. Sur le plan morpho-syntaxique, on emploie dans ces subordonnées - à la différence des conditionnelles implicatives ou pragmatiques, mais à l'image des propositions complétives et des circonstancielles ou relatives finales - le réfléchi indirect pour renvoyer au sujet de la proposition régissante. Nous en voulons pour preuve l'exemple suivant, tiré de César:

[7] (...) *qui se illi initio ciuilibi belli obtulerant, si sua opera in bello uti uellet, (...)* (Caes., *Civ.* 3,1,4)

Une autre différence est que l'emploi des temps et des modes après *si* est moins varié qu'en période conditionnelle: des temps et des modes employés avec une valeur "logique" en système conditionnel (indicatif ou subjonctif potentiel, irréel du présent ou du passé), seul le potentiel<sup>12</sup> (subjonctif présent ou parfait sous forme libre) est attesté dans la subordonnée: il indique, en l'occurrence, que l'hypothèse porte sur l'éventualité d'un fait futur. En plus, plutôt que d'être solidaires et interdépendants, les modes et les temps employés dans *p* et *P* témoignent d'une relation verticale de dépendance de *p* par rapport à *P*. Cette impression de relation verticale est corroborée par la valence de certains verbes employés dans *P*, qui, à l'image de *tempto*, *conor*, etc., appellent un objet qui s'intègre au centre fonctionnel de l'énoncé. Concrètement, la présence de *P* se révèle d'un côté par les contraintes de congruence temporelle qu'elle impose à *p* (subjonctif imparfait ou plusqueparfait après un prédicat recteur positivement marqué comme passé)<sup>13</sup>, d'un autre côté par sa propre autonomie illocutoire: susceptible de figurer à tous les temps et modes<sup>14</sup>, *P* supporte, dans les exemples du corpus, aussi bien des actes de langage assertifs que jussifs<sup>15</sup>. Cette versatilité de la modalité au niveau de *P* semble incompatible avec l'emploi illocutoire de *si* dans les "pseudo-conditionnelles"<sup>16</sup>, emploi qui, selon M. E. van de Griend (1989, p. 450-1), implique toujours une force illocutoire assertive de la principale.

3.2. Sur le plan tactique, la classe des énoncés que nous visons présente, hormis quelques rares exceptions<sup>17</sup>, la succession canonique *P si p* ou *P si p P*, et non celle de *si p P*, largement prédominante dans les deux autres emplois, et reflétant à un niveau topologique l'antériorité logique ou chronologique de condition à conditionné. L'antéposition de la principale est dans ce cas, comme nous le verrons ci-dessous, l'indice d'un changement de la visée énonciative au niveau du discours.

3.3. Sur le plan sémantico-discursif, *si p* sert certes dans tous les cas, comme nous venons de le voir dans 2.3., à motiver et à légitimer le procès évoqué dans *P*. Mais tandis qu'au niveau de la langue *si* signifie, en amont de l'action dénotée par *P*, un rapport de cause à effet entre l'acte de supposition dénoté par *si p* ("dans l'idée que, en supposant que") et le contenu de *P*, il en vient au niveau du discours, et en aval de l'action dénotée dans la principale, à

<sup>12</sup> Cf. p. ex. ETh (p. 387). Pour une vue différente, cf. S. Núñez (à p.) qui affirme que, surtout à partir de César, le subjonctif est employé dans ces énoncés comme simple marque de subordination, dépourvue de toute valeur modale.

<sup>13</sup> La seule effraction flagrante à la concordance des temps est attestée dans Liv. 5,5,5: *munitiones non in urbem modo, sed in Etruriam etiam spectantis, si qua inde auxilia ueniant, opposuere*; la discordance temporelle entre *ueniant* et *opposuere* s'explique peut-être par le contact de *si* avec *spectantis*, qui en tant que forme adjectivale du verbe n'est pas marqué quant à l'époque; en plus, il s'agit là de l'une des trois occurrences de cet emploi de *si* en discours direct, partie de l'oeuvre livienne qui, pour abonder en effets rhétoriques, est aussi plus librement accessible aux libertés de construction syntaxique.

<sup>14</sup> Sauf, bien sûr, dans le cas où le prédicat régissant dépend lui-même d'une 3e proposition.

<sup>15</sup> Cf. p. ex. Caes., *Civ.* 3,25,3; Liv. 40,26,8; Tac., *Hist.* 3,30,2.

<sup>16</sup> Cette appellation englobe les énoncés en *si* traités dans 2.2.

<sup>17</sup> Cf. Caes., *Gall.* 2,9,1; 8,8,3.

exprimer une relation finale entre la vérité assertée du contenu de *P* et celle laissée en suspens du contenu de *p*<sup>18</sup>. Un indice contextuel de ce changement de la perspective est précisément la postposition de la proposition en *si*. Soit à ce propos l'exemple suivant:

[8] *Hercules (...) pergit ad proximam speluncam, si forte eo uestigia ferrent.* (Liv. 1,7,6)

La proposition en *si*, plutôt que d'occuper comme circonstant de cause initiale la position en tête de la phrase, est en tant que support de la visée finale, véhiculant une information substantielle pour la suite du récit, considérée comme rhème (ou éventuel inaugurateur d'un nouveau mouvement thématique<sup>19</sup>), et rejetée en queue de phrase.<sup>20</sup> Dans la dialectique du couple question-réponse, le rôle discursif de *si* hypothétique à orientation finale s'avère être complémentaire de celui de *si* implicatif en période conditionnelle. Dans *Si p alors q*, c'est en effet - comme J. Dangel (1982) l'a très bien montré - la subordonnée, préjetée, qui supporte la comparaison avec une question tandis que la principale tient lieu de réponse. Dans les énoncés que nous traitons ici, c'est au contraire la proposition subordonnée qui fournit la réponse au "pourquoi"<sup>21</sup> de l'action dénotée dans la principale. Corollairement, le *si* en question n'introduit pas comme le *si* conditionnel employé en système hypothétique libre<sup>22</sup> dans les discours historiques (Dangel 1982) un "énoncé-débat subjectif" affirmant l'engagement personnel du locuteur. Plutôt que de modaliser subjectivement l'énonciation, *si* après *tempto, subsisto ...* intervient au niveau de la structuration logique et objective de l'énoncé. Employé, comme il l'est régulièrement chez les historiens, à la suite d'un verbe figurant à un temps historique et renvoyant dans 83 cas sur 85<sup>23</sup> à une personne autre que le locuteur, il ne prend pas en charge l'expression d'une éventualité envisagée par le locuteur (ou le narrateur) dans le présent du *nunc* énonciatif; il reflète une spéculation émanant soit de l'esprit du sujet modal au moment de l'accomplissement de l'action dénotée par le prédicat recteur (ex. 6, 7 et 8), soit de l'esprit du promoteur de l'action au moment où il engage une ou plusieurs personnes à agir (ex. 1 et 2). L'historien veut-il en tant que narrateur intervenir dans le récit et montrer d'emblée au lecteur que l'éventualité conçue comme ouverte par le sujet modal a été démentie par les faits, il se rabat - faute de pouvoir imprimer au mode et au temps de *si p* une marque de non-réel - sur la modalisation adverbiale du prédicat régissant:

[9] (...) *Himilco, secutus nequiquam Marcellum Syracusas, si qua priusquam maioribus copiis iungeretur occasio pugnandi esset (...)* (Liv. 24,36,8)

Ainsi la contrefactualité du contenu de *p* n'est-elle pas signifiée par la configuration morphologique de *p*; elle n'est qu'indirectement impliquée par l'énonciation de l'échec de l'opération (cf. l'emploi de *nequiquam*), assignable à une

<sup>18</sup> Sur le fait que le locuteur ne se porte pas garant de la véracité d'une donnée qu'il énonce sous forme de *si p*, cf. M. Baratin (1982).

<sup>19</sup> Dans l'exemple [8], l'idée de l'inspection des traces est ainsi reprise comme thème au début de la phrase suivante, la retraite désabusée d'Hercule faisant cette fois, en tant que conséquent, figure de rhème: *Quae ubi omnia foras uersa uidit nec in partem aliam ferre, confusus atque incertus animi, ex loco infesto agere porro armentum occepit.* Cet enchaînement thématique s'explique du fait que le contenu propositionnel est présenté dans la subordonnée en *si* sur le mode non théorique du possible. Le contenu de *p* a donc besoin d'être confronté avec la réalité, ce dont se charge la suite du récit qui, en l'occurrence, dément l'hypothèse formulée.

<sup>20</sup> Tel est le cas dans presque 70 % des 85 exemples du corpus.

<sup>21</sup> A noter que la question "pourquoi" s'accommode aussi bien d'une interprétation causale rétrospective que d'une interprétation causale prospective ou finale (Pinkster 1988, p. 178) de la subordonnée en *si*. Aussi S. Núñez (à p.), en raison du statut fondamentalement hybride de ces énoncés, substitue-t-il à l'appellation de "*condicionales finales*" ou "*causales*" celle de "*procausales*".

<sup>22</sup> Par cette expression sont exclus tous les emplois de *si p P* en dépendance d'une 3e proposition.

<sup>23</sup> Les deux seules exceptions à la règle sont attestées chez Tite-Live, dans des instances de discours direct: 23,8,11 et 38,48,12.

évaluation fautive de la situation par le sujet modal<sup>24</sup>, qui avait indûment envisagé la possibilité de trouver une occasion propice pour livrer bataille.

#### 4. Effets de sens finals: dimension pragmatique et / ou cognitive

4.0. L'objectif du développement qui suit est de montrer que l'effet de sens final ou intentionnel que nous percevons à la réception de certaines propositions en *si* est la conséquence d'un trait fondamental du fonctionnement langagier qui procède par formulation implicite<sup>25</sup>, et nous invite à reconstituer certains sous-entendus qui sont fortement tributaires du contexte ainsi que de nos connaissances relatives aux lois du discours et aux principaux mécanismes de la logique. Etant donné la variété des compétences sollicitées et la multiplicité des facteurs impliqués, pareil travail interprétatif ne peut être que "supputatif" (Kerbrat-Orecchioni 1986, p. 301-2). Aussi est-ce dans une telle perspective spéculative que nous proposons d'exploiter ici, pour expliciter l'effet de sens final, deux filières différentes, l'une orientée selon la dimension pragmatique, l'autre selon la dimension cognitive.

4.1. En suivant la première filière, on concevra l'objectif visé, indirectement signifié ou impliqué par la proposition en *si*, comme un faire "somatique" ou "gestuel" (Greimas, Courtés 1979, p. 144) agissant normalement sur le réel. En ce qui concerne les propositions répertoriées, pareil but pragmatique semble, suivant l'agencement de l'énoncé, récupérable de deux façons différentes; des paramètres déterminants à cet égard sont l'emploi de certains modaux au niveau de *si p* ainsi que des considérations relatives à la référence personnelle des verbes principal et subordonné. Or c'est précisément dans cette perspective que nous proposons d'analyser les énoncés [1] et [2] ainsi que les deux exemples qui suivent:

[10] *Ipse (...) L. Minucium Basilum cum omni equitatu praemittit, si quid celeritate itineris atque opportunitate temporis proficere posset;* (Caes., Gall. 6,29,4)

[11] *Isidorus ab Cenaao Demetriadem si forte eo deferret fuga regem traiecit.* (Liv. 36,20,6)

En fonction des critères entrevus, ces énoncés se répartissent en deux classes, constituées respectivement des exemples [1] et [10] et des exemples [2] et [11].

4.1.1. Dans la 1ère classe, la visée téléonomique peut être explicitée sous forme d'une proposition à orientation conative en *ut*, normalement récupérable à partir de l'infinitif complément de *posse* et dénotant, dans tous les cas, un faire pragmatique<sup>26</sup> visé par le procès de la principale. Une caractéristique de ces énoncés est la coréférence entre l'agent du verbe subordonné et l'un des actants de la proposition régissante<sup>27</sup>: ce trait signalétique s'explique par le fait que l'acte visé a d'autant plus de chances d'aboutir qu'il sera exécuté par la personne même qui désire le voir réalisé ou est censée le contrôler. De l'actualisation souhaitée du contenu de *p* naît, comme dans le cas de *ut*, l'idée de positivité recherchée. Dans les exemples [1] et [10], cette tension vers la polarité positive se trouve toutefois amortie par la structure fondamentalement disjonctive de *si p*<sup>28</sup> (Lehmann 1982, p. 82 sqq.) ainsi que par l'adjonction usuelle de l'auxiliaire *posse*, employé avec sa valeur radicale<sup>29</sup>, les deux constituant de conserve une de ces

<sup>24</sup> La contrefactualité du contenu propositionnel de *si p* est, dans ce cas précis, encore confirmée par la suite du récit, à savoir Liv. 24,36,8-9: (...) *postquam ea nulla contigerat tutumque ad Syracusas et munimento et uiribus hostem cernebat, ne frustra adsidendo spectandoque obsidionem sociorum tempus tereret, castra inde mouit, (...).*

<sup>25</sup> Cf. à ce propos l'étude très suggestive de C. Kerbrat-Orecchioni (1986).

<sup>26</sup> Dans ce contexte, le degré le plus élevé d'abstraction est attesté par le verbe *reperire* employé à deux reprises chez César, dans Gall. 6,37,4 et 7,20,10.

<sup>27</sup> L'identité de référence se manifeste le plus souvent entre l'agent du verbe principal et celui de la subordonnée. Parfois il y a aussi coréférence entre l'agent de la proposition en *si* et un actant quelconque de la principale sur lequel l'agent de la même proposition exerce ou essaie d'exercer de l'ascendant.

<sup>28</sup> *Si p* n'excluant jamais l'actualisation de  $\sim p$ , la structure implique toujours une idée fondamentale d'incertitude.

<sup>29</sup> L'effet de sens est ici celui de "être capable" (Orlandini, à p.; Núñez, à p.).

précautions verbales que pourrait introduire au sein d'une proposition finale un *si* biconditionnel parenthétique à valeur restrictive ("si et seulement si").<sup>30</sup> D'où notre proposition de gloser dans [1] et [10] la portée téléonomique de la subordonnée comme suit (Nutting 1925, p. 70):

[1] *eum iubet (...) temptare ut urbem - si possit - aliqua parte inuadat.*

[10] *Ipse (...) L. Minucium Basilum cum omni equitatu praemittit, ut celeritate itineris atque opportunitate temporis aliquid - si posset - proficeret;*

4.1.2. En revanche, la substitution d'une proposition en *ut* à *si* hypothétique est impraticable dans [2] et [11]. A preuve:

[2] \* (...) *missis qui temptarent oppidanorum animos, ut uoluntate tradere urbem quam uim experiri mallent, (...)*

[11] \* *Isidorus ab Cenaero Demetriadem, ut eo deferret fuga regem, traiecit.*

Ces énoncés sont inacceptables parce que soit agrammaticaux soit pourvus d'un sens bizarre et / ou différent de celui de l'énoncé initial.

Force nous est donc de conclure que dans ce cas l'idée finale est entièrement implicite, l'objectif envisagé n'étant même pas à l'état embryonnaire représenté au niveau de *si p* (Nutting 1925, p. 69-70); les seules informations fournies, en l'occurrence, par la subordonnée en *si* ont trait aux circonstances conditionnant la réalisation de l'acte visé. Corollairement à cette différence profonde qui se manifeste par rapport à [1] et à [10], on constate au niveau de la chaîne une disparité des agents de *P* et de *si p* ainsi que l'absence de l'auxiliaire *posse* (employé au sens de "être capable")<sup>31</sup>. Il s'agit là d'autant d'indices qui nous montrent que le contenu de la proposition en *si* ne correspond pas forcément à une éventualité souhaitée, dont la réalisation dépendrait en plus de la compétence d'un des actants de *P*. En raison du degré très élevé d'implication, l'objectif pragmatique doit dans ce cas être restitué de toutes pièces<sup>32</sup>, son orientation (plus ou moins hostile, favorable ou neutre) variant en fonction des circonstances envisagées dans *si p*:

[2"] (...) *missis qui temptarent oppidanorum animos, [ne occasionem rei gerendae amitterent,] si uoluntate tradere urbem quam uim experiri mallent, (...)*

[11"] *Isidorus ab Cenaero Demetriadem, [ut obuiam fieret,] si forte eo deferret fuga regem, traiecit.*<sup>33</sup>

<sup>30</sup> D'un emploi régulier chez Tite-Live, *posse* fait dans ce type d'énoncés occasionnellement défaut chez Tacite; cf. p. ex. *Ann.* 15,13,1: (...) *propius incedens quam mos Parthis, si ea temeritate hostem in proelium eliceret.* Chez César, *posse* cède sporadiquement la place à *uelle*; cf. p. ex. *Gall.* 5,43,6: (...) *tertiaie cohortis centuriones (...) nutu uocibusque hostes, si introire uellent, uocare coeperunt (= ut, si uellent, introirent).* *Velle* y sert aussi à produire un effet d'atténuation; ce qui a changé par rapport à un énoncé comportant *posse*, c'est le point de vue: tandis que *posse*, à la suite de *si*, met en doute les capacités inhérentes au sujet (ou à un autre actant) de la proposition principale, *uelle* met en discussion la volonté des personnes sur lesquelles ledit sujet (ou actant) se propose d'agir.

<sup>31</sup> Des exemples du type de Liv. 24,1,11 (*Insecuti etiam equites sunt, si quo casu in freto aestus morari aut deferre naues in terram posset.*) ne constituent que des exceptions apparentes à la règle, puisque *posse* n'y exprime pas de valeur radicale. Employé dans ce cas en position "extra-prédicative", il prend en charge une modalité épistémique (Orlandini, à p.). Cf. d'ailleurs en anglais la transposition significative de *posse* par *may* et non par *can*: "in the hope that possibly the current (...) might delay" (trad. F. Gardner Moore). *Si posset* équivaut donc ici plus ou moins à *si forte*, qui est fréquent dans ce type d'énoncés.

<sup>32</sup> Une conséquence de cette réinvention complète est le caractère fortement hypothétique, et nécessairement approximatif de l'explicitation.

<sup>33</sup> On aurait donc affaire dans tous ces cas à des condensés elliptiques d'énoncés qui, ailleurs, sont attestés sous une forme explicite et où *si* est d'office interprété comme conditionnel; cf. p. ex. Caes., *Gall.* 5,50,1-3: (...) *utriusque sese suo loco continent; (...) Caesar, si forte timoris simulatione hostes in suum locum elicere posset, ut citra uallem pro castris proelio contenderet.* A comparer sous ce rapport également les deux énoncés qui suivent: Liv. 34,46,7: (...) *steterunt parati ad pugnandum, si quis contra egrederetur* et Liv. 31,42,4: *interim eques (...) paratus instructusque stetit, si quid hostis moueret.*

4.1.3. Pareille reconstitution selon la dimension pragmatique peut paraître hasardeuse à plus d'un titre. Dans l'une et l'autre classes d'énoncés, elle semble néanmoins légitimée par des exemples comme [12] à [14], où la proposition en *si* se trouve apposée ou coordonnée à une subordonnée conative en *ut* + verbe d'action ou un complément de but comportant un substantif étranger à la dimension cognitive:

[12] *Cognitaque re diuersa sibi ambo consilia capiunt: Caesar, ut quam primum se cum Antonio coniungeret, Pompeius, ut uenientibus in itinere se opponeret et si imprudentes ex insidiis adoriri posset;* (Caes., *Civ.* 3,30,2) (= *et ut, si posset, (...) adoriretur*) - "(...) et pour essayer de les attaquer (...)"

[13] (...) *quattuor collegis (...) ad praesidium urbis et si qui ex Etruria noui motus nuntiarentur (...) relictis.* (Liv. 6,22,1) (= *et ad cauendum / ut cauerent si qui (...) noui motus nuntiarentur*) - "(...) pour assurer la sûreté de la ville et pourvoir, le cas échéant, à de nouveaux mouvements des Etrusques." (trad. J. Bayet)

[14] (...) *seu ita placuerat principibus Gallorum et ostentari quaedam incendia terroris causa, si compelli ad deditionem caritate sedum suarum obsessi possent, (...).* (Liv. 5,42,1)<sup>34</sup> "(...) pour terroriser en tâchant d'amener (...)"

En plus, la voie pragmatique semble être la seule praticable pour expliciter la visée téléonomique implicite à des énoncés comme [15]:

[15] (*"Iam ego" inquit "sanguine Hannibalis sanciam Romanum foedus.) Te id prius scire uolui, si forte abesse, dum facinus patrat, malles.*" (Liv. 23,8,11)

Dans ce cas, le but poursuivi par le sujet de *uolui* est de respecter le désir de son interlocuteur et de lui permettre, par son information, de prendre ses dispositions pour ne pas assister, contre son gré, à l'acte qui se prépare.

4.2. Et pourtant, pour opérante qu'elle soit, la méthode de reconstitution pragmatique ne doit pas être sollicitée pour rendre compte de toutes les nuances finales attestées. Nous en voulons pour preuve l'exemple qui suit:

[16] (...) *caduceatorem primum in castra misit ad explorandum si paterentur legatos ad se mitti.* (Liv. 34,30,3)

*Ad explorandum* y occupe la place de *ut* final + subjonctif normalement laissée libre en cas d'emploi de *si* hypothétique.<sup>35</sup> Du sémantisme du verbe *explorare* il ressort que l'objectif visé par le sujet modal du verbe introducteur (*misit*) est d'ordre purement cognitif, l'envoyé étant clairement invité à un acte d'investigation intellectuelle qui se situe en deçà du faire pragmatique. Or tout acte pragmatique, et notamment les actes soumis à condition du type de ceux que nous avons restitués en [1'], [10'], [2"] et [11"], pouvant nécessiter une reconnaissance préalable de la situation, il est très difficile de savoir, en dehors d'un contexte explicite, si tel acte dénoté dans la principale poursuit un but en rapport avec l'agir ou le savoir. D'où, très souvent, en présence d'un *si* hypothétique à effet de sens final, la possibilité de reconstruire la visée téléonomique selon les deux dimensions, cognitive ou pragmatique.<sup>36</sup> La reconstitution d'un but cognitif semble toutefois être particulièrement indiquée après un verbe principal exprimant lui-même une idée d'observation ou d'investigation:

---

Dans une perspective de cohérence et de cohésion textuelles, il resterait à déterminer les motifs discursifs de l'ellipse, analyse qui dépasserait les limites fixées pour cette étude.

<sup>34</sup> Cf. aussi Caes., *Gall.* 7,55,9, p. ex.

<sup>35</sup> A comparer avec l'énoncé elliptique correspondant, parfaitement acceptable: (...) *caduceatorem primum in castra misit si paterentur legatos ad se mitti.*

<sup>36</sup> En ce qui concerne les exemples traités en 4.1., la reconstitution selon la dimension cognitive semble néanmoins plus plausible par rapport aux énoncés de la deuxième classe: la proposition en *si* n'y prenant pas par elle-même en charge l'expression d'un acte souhaité ou contrôlé par l'un des participants à l'action principale, l'idée d'incertitude l'emporte facilement sur celle de positivité recherchée. Dans une telle optique, l'un des premiers buts de l'action dénotée au niveau de *P* peut être la simple vérification du contenu de *p*, laissé provisoirement en suspens par l'emploi de *si*.

[17] *Antonio (...) praemitti equites omnemque Vmbriam **explorari** placuit, si qua Appennini iuga clementius adirentur:* (Tac., *Hist.* 3,52,1) (= *ut certior fieret / ut perspicerent si ...*)

Pareille reconstruction n'est pas seulement rendue sémantiquement plausible par le contexte percontatif dans laquelle elle s'insère, elle est aussi nécessaire pour rendre compte de l'évolution de *si* hypothétique vers *si* particule interrogative introduisant une interrogation indirecte (Bodelot 1987, p. 82 sqq.). *Si* hypothétique, fondamentalement disjonctif, présente des affinités avec *-ne* interrogatif dans la mesure où l'un et l'autre laissent en suspens la valeur de vérité de *p*. D'où, à côté d'un verbe "transitif"<sup>37</sup> signifiant "chercher à savoir, essayer, attendre", la propension à interpréter *si* hypothétique introduisant une proposition circonstancielle comme une particule interrogative introduisant une proposition complétive explicitant le contenu du prédicat recteur. Dans un exemple comme [17], où la place de l'argument à côté de *explorari* est saturée par *omnem Vmbriam*, une telle interprétation ne peut être que médiatisée par un verbe transitif reconstitué au sein d'une proposition finale à orientation cognitive. Dans d'autres contextes, où la place de l'objet à côté d'un prédicat "transitif" ou "transitivable" est laissée libre au niveau de la principale, pareille interprétation peut en revanche se concevoir directement, sans jalon intermédiaire.<sup>38</sup> Un exemple significatif à cet égard est attesté chez Tacite:

[18] (...) *patres (...) consulibus permisere ut, **perspecto iure et si qua iniquitas inuolueretur**, rem integram rursus ad senatum referrent.* (Tac., *Ann.* 3,63,1)

Toute hésitation à propos de l'interprétation de *si p* y est exclue: coordonnée au substantif *iure*, la subordonnée en *si* doit assumer dans l'organisation hiérarchique de la phrase la même fonction que lui. Or comme objet du verbe *perspicere*, elle sera nécessairement interprétée comme une complétive interrogative.

## 5. Conclusion

A la fin de cette étude, le lecteur s'interrogera peut-être sur l'intérêt et la pertinence d'une reconstruction supputative des structures logiques sous-jacentes à une structure supposée elliptique, attestée en discours. En ce qui concerne *si p* "final", l'utilité d'une telle démarche est, nous semble-t-il, clairement apparue à propos de l'explicitation des situations-charnières susceptibles de motiver en latin le passage de *si* hypothétique à *si* interrogatif. Mais même si l'on fait abstraction de ce cas particulier, nous croyons pouvoir affirmer qu'un travail interprétatif s'orientant à des indices concrets affleurant au niveau de la chaîne n'est jamais entièrement oiseux et arbitraire. Dans la même optique, il paraît indéniable que les implicatures contextuelles, pour fuyantes et éphémères qu'elles soient, contribuent par ricochet à une meilleure compréhension de la valeur profonde du signe qui, s'il ne les produit pas directement, concourt du moins à leur apparition. Aussi n'est-il pas étonnant que par le biais d'une reconstitution orientée selon la dichotomie pragmatique / cognitif nous ayons retrouvé une proposition finale articulée soit à une conditionnelle implicative soit à une interrogative implicitement disjonctive, deux structures qui entretiennent un rapport évident avec les sèmes de base traditionnellement reconnus à *si p* (Vairel 1982). Ainsi de fil en aiguille et de rapprochement en rapprochement voyons-nous un réseau d'échos s'établir entre des notions comme "hypothèse" et "condition", "hypothèse" et "structure disjonctive", "condition-cause initiale" et "condition-cause finale". Or une perception de ces rapports est linguistiquement importante parce qu'elle nous permet de retrouver petit à petit, par

<sup>37</sup> Est visée par ce terme la seule relation syntaxique entre le verbe et son "complément" et non celle de sujet à objet ou d'agent à patient (cf. p. ex. G. Serbat 1996, p. 120-1).

<sup>38</sup> D'où l'ambiguïté de certains énoncés comme [1] et [2]; à condition qu'on considère, dans l'exemple [2], *si p* comme une expansion épexégétique de *oppidanorum animos*, on peut à la rigueur, dans l'un et l'autre cas, interpréter la subordonnée directement, sans reconstitution préalable d'une subordonnée finale, comme une complétive interrogative.

une transcendance progressive du particulier, la valeur unitaire du signe qui, dans l'optique saussurienne, fonde son originalité, voire son existence par rapport à un autre signe.

Colette BODELOT

Université de Nancy II et Centre Universitaire de Luxembourg

### Références bibliographiques

- AUSTIN, J. L., 1970<sup>2</sup>, "Ifs and cans", *Philosophical Papers*, Urmson, J. O., Warnock, G. J. (eds.), Oxford, p. 205-32,
- BARATIN, M., 1982, "Remarques sur l'emploi des modes dans le système conditionnel latin", *L'Information Grammaticale*, 13, p. 5-6.
- BODELOT, C., 1987, *L'interrogation indirecte en latin. Syntaxe - Valeur illocutoire - Formes*, Paris.
- CALBOLI, G., 1996, "Zu den lateinischen Bedingungssätzen", *Akten des VIII. internationalen Kolloquiums zur lateinischen Linguistik*, Bammesberger, A., Heberlein, Fr. (Hrsg.), Heidelberg, p. 282-95.
- DANGEL, J., 1982, "Les phrases conditionnelles des discours liviens: un énoncé-débat subjectif", *L'Information Grammaticale*, 15, p. 10-8.
- DIK, S. C., 1990, "On the Semantics of Conditionals", *Layers and Levels of Representation in Language Theory, A Functional View*, Nuyts, J., Bolkestein, A. M., Vet, C. (eds.), Amsterdam / Philadelphia, p. 233-61.
- DUCROT, O., 1972, *Dire et ne pas dire, Principes de sémantique linguistique*, Paris.
- GREIMAS, A. J., COURTÉS, J., 1979, *Sémiotique, Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, t.1, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1986, *L'implicite*, Paris.
- LAVENCY, M., 1985, *VSVS*, Paris-Gembloux.
- LEHMANN, Chr., 1973, *Latein mit abstrakten Strukturen*, München.
- LINDSKOG, C., 1895, *De enuntiativis apud Plautum et Terentium conditionalibus*, Lund.
- MOESCHLER, J., REBOUL, A., 1994, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris.
- NÚÑEZ, S., à p., "Los enunciados condicionales procausales en latín", *9e Colloque International de Linguistique Latine* (Madrid 14-18.4.1997).
- NUTTING, H. C., 1925, "The Latin conditional sentence", *University of California Publications in Classical Philology*, 8,1, Berkeley / Cambridge, p. 1-185.
- ORLANDINI, A. M., à p., "La polysémie du prédicat 'pouvoir' et sa désambiguïsation en latin", *9e Colloque International de Linguistique Latine* (Madrid 14-18.4.1997).
- PINKSTER, H., 1988, *Lateinische Syntax und Stilistik*, Tübingen.
- RUBIO, L., 1976, *Introducción a la Sintaxis Estructural del Latín*, vol. II, *La oración*, Barcelona.
- SERBAT, G., 1996, *Grammaire fondamentale du latin, tome VI: L'emploi des cas en latin, vol. 1: Nominatif, Vocatif, Accusatif, Génitif, Datif*, Louvain / Paris.
- TOURATIER, Chr., 1994, *Syntaxe Latine*, Louvain-la-Neuve.
- VAIREL, H., 1981, "Un modèle d'analyse linguistique des conditionnelles: latin *si di sunt, si di sint, si di essent*", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 76,1, p. 275-326.
- VAIREL, H., 1982, "Les phrases conditionnelles / hypothétiques en français: la valeur de *si A, B*", *L'Information Grammaticale*, 14, p. 5-10.
- VAN DE GRIEND, M. E., 1989, "Pseudoconditionals in Latin", *Actes du Ve Colloque de Linguistique latine*, Lavency, M., Longrée, D. (éd.), *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 15,1-4, p. 447-55.
- WAKKER, G., 1994, *Conditions and Conditionals. An investigation of Ancient Greek*, Amsterdam.

Abréviations:

ETh = ERNOUT, A., THOMAS, Fr., 1953<sup>2</sup>, *Syntaxe Latine*, Paris.

KSt II, 2 = KUEHNER, R., STEGMANN, C., 1988, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, II, *Satzlehre*, 2, unveränd. Nachdruck der 5. Aufl. der Hahnschen Buchhandlung-Hannover, Darmstadt.

visé dans ce cas, ce n'est pas la réalisation du contenu de *si p*, qui est ici présentée comme éventuelle mais pas forcément souhaitable. Aussi le faire pragmatique implicitement visé dans la situation envisagée

Un trait constant, qui fait le départ entre les deux classes, a trait à la référence personnelle: dans le premier cas, l'agent du verbe subordonné est coréférent d'un actant principal de la proposition régissante tandis que dans le second cas pareille coréférence est exclue; un autre trait, usuel bien que non nécessaire, est l'occurrence de l'auxiliaire modal *posse* au niveau de la subordonnée.

## 2. xxxxxxxx

Jusqu'à ce stade, la classe des énoncés *tempto si, consisto si...* a été présentée (appréhendue comme unitaire et comme s'opposant en bloc, par une série de traits différentiels communs, à la période conditionnelle. Or, au sein de cette classe même, une dichotomie se dessine qui n'est pas corrélatrice de la distinction établie par certaines grammaires entre *tempto si...*, d'un côté, *consisto si...*, de l'autre<sup>39</sup>. Nous en voulons pour preuve les exemples (1) et (2), cités dans l'introduction, ainsi que les exemples (5) et (6):

(5) *Consul postquam profectum Persea audiuit, ad Gonnum castra mouet, si potiri oppido posset.* (Liv. 42,67,6)

(6) *Isidorus ab Cenaao Demetriadem, si forte eo deferret fuga regem, traiecit.* (Liv. 36,20, 6)

---

<sup>39</sup> Cf. note 1.

D'entrée de jeu, des paramètres d'ordre cotextuel nous invitent à répartir les exemples (1) et (5) et les exemples (2) et (6) en deux classes distinctes (dont la première comprend chez Tite-Live 24 exemples, la deuxième 32). Parmi les caractéristiques déterminantes, retenons celles qui suivent: tandis que la première classe, correspondant aux exemples (1) et (5), atteste régulièrement au niveau de la subordonnée *si p* l'auxiliaire *posse*, cet auxiliaire modal est, à une exception près,<sup>40</sup> absent de la deuxième classe; en revanche *forte* qui intervient après *tempto si, consisto si...* en tout 9 neuf fois pour modaliser l'ensemble de la proposition subordonnée est mieux représenté dans la seconde classe (7 occurrences) que dans la première (2 occurrences)<sup>41</sup>; par rapport à la référence personnelle respective du verbe principal et subordonné, on constate enfin que dans la première classe l'"agent" de la proposition régissante et celui de la subordonnée sont dans 83,3% des cas identiques<sup>42</sup> alors qu'aucun exemple d'une telle coréférence n'a été repéré dans la deuxième classe.<sup>43</sup>

Que ces tendances différentielles qui se manifestent ne soient pas fortuites mais témoignent de part et d'autre d'une orientation sémantico-logique divergente

(peut être prouvé par un test de commutation qui consiste à substituer à *si p* une subordonnée en *ut* à orientation conative. Si pareille substitution est praticable dans les exemples (1) et (5), elle est en revanche préjudiciable à la grammaticalité de (2) et de (6):

(1') (*eum iubet*) (...) *temptare ut rem aliqua parte inuadat.*

(5') *Consul (...) ad Gonnum castra mouet ut oppido potiretur.*

\* (2') (...) *missis qui temptarent oppidanorum animos, ut uoluntate tradere urbem quam uim experiri mallent, (...).*

\* (6') *Isidorus ab Cenaeo Demetriadem, ut eo deferret fuga regem, traiecit.*

Cette réaction divergente à un même test s'éclaire si l'on considère chacun de ces énoncés comme le condensé structurellement réduit d'une phrase de base originellement plus explicite dans laquelle la subordonnée en *si* fonctionnait comme une protase conditionnelle par rapport à une apodose qui n'est plus actualisée sous forme propositionnelle dans la version tronquée.)

nous allons essayer de le démontrer (en reconstruisant pour ces énoncés à partir de leur structure de surface une structure profonde de base ( à partir du sens posé à la surface un sens présupposé de base).

<sup>40</sup> Il s'agit de Liv. 24,1,11, exemple qui sera commenté plus loin.

<sup>41</sup> La première classe comprenant chez Tite-Live 24 exemples, la seconde 32, *forte* modalise dans le premier cas seulement 8,3% des énoncés contre 21,9% dans le second cas.

<sup>42</sup> Dans 13 exemples sur 24, la coréférence est signifiée grammaticalement, c.-à-d. que le verbe régissant et le verbe subordonné renvoient, tout en figurant à la même voix, à la même personne; dans 7 autres cas, l'identité des deux "agents" se déduit du contexte, le verbe régissant et le verbe subordonné figurant soit tous les deux au passif, soit l'un à l'actif, l'autre au passif.

<sup>43</sup> Les seuls exemples dans lesquels le verbe régissant et le verbe subordonné figurent à la même personne grammaticale sont ceux où le premier figure à l'actif, le second au passif ou vice-versa, de sorte qu'il existe néanmoins de part et d'autre de la limite propositionnelle une disparité au niveau de l'"agent" (cf. p. ex. 35,11,9).

- en remontant pour chacun de ces énoncés de son contenu littéral explicite à son contenu logique implicite. Ce faisant, nous n'entendons pas

En remontant ici du contenu littéral explicite de l'énoncé à son contenu logique implicite, nous n'entendons pas verser dans la manie "réductionniste" (Moeschler, Reboul, 1994, pp. 190-2) qui tend à réduire les relations multiples qui existent entre unités de discours à une série de relations inférentielles d'ordre logique. Notre façon de procéder reflète tout simplement notre conviction profonde que dans le discours tout n'est pas dit et qu'un trait fondamental du fonctionnement est la formulation implicite<sup>44</sup>, procédant d'une formulation plus explicite qui est elle logiquement première. Ainsi l'une des tâches du linguiste consiste-t-elle à retrouver, ou dirions-nous, à réinventer certaines structures de base et à expliciter, en mettant à profit les données contextuelles ainsi que ses connaissances relatives aux lois du discours et aux principaux mécanismes de la logique, certains sous-entendus ou présupposés qui ne sont plus que vaguement perçus par le récepteur moyen sans qu'il soit à même de les articuler (verbaliser).

Etant donné la variété des compétences sollicitées et la multiplicité des facteurs impliqués, pareil travail interprétatif ne peut être que "supputatif" (Kerbrat-Orecchioni 1986, pp. 301-2). Mais n'empêche que dans notre cas précis nous espérons par une telle reconstruction contribuer à une saisie plus fine des énoncés en question et proposer une explication raisonnée de certaines particularités contextuelles émergeant au niveau du support signifiant de l'énoncé actuel.

Pour reprendre la trame de notre démonstration, nous postulons donc de reconstituer au sein de chacun des exemples (1), (2), (5) et (6) une subordonnée finale, qui est d'ailleurs fréquemment rétablie par la traduction française "pour voir si"..., et qui est, au niveau du latin, soit maintenue partiellement, soit pas du tout en structure de surface. Dans la 1ère classe des exemples (ex. 1 et 5), cette proposition à orientation conative est récupérable à partir de l'infinitif qui est employé à côté de l'auxiliaire modal *posse* et qui, dans tous les cas, explicite l'objectif visé, le résultat escompté de l'acte dénoté au niveau de la principale. L'auxiliaire *posse* constitue lui de conserve avec l'idée de virtualisation véhiculée par *si* et éventuellement *forte* (qui dans cette classe est cependant assez rare) une de ces précautions verbales que pourrait apporter un *si* biconditionnel ("si et seulement si") parenthétique à valeur restrictive:

(1') *eum iubet (...) temptare ut rem aliqua parte inuadat, si (fieri) possit.*

(5') *Consul (...) ad Gonnum castra mouet ut - si fieri posset - oppido potiretur.*

La coréférence fréquente entre le sujet modal de *P* et celui de *p* s'explique du fait que l'acte visé s'avère le plus facilement contrôlable s'il émane de la même source que le souhait. Si dans (1) et (5) la subordonnée en *si*, quoique éminemment virtuelle et n'excluant jamais *non p* tend à être orientée selon la polarité positive, cela est dû à ce que *si p* constitue précisément l'amalgame d'une orientation téléonomique et d'une perspective virtualisante, la 1ère neutralisant cependant en discours largement la

---

<sup>44</sup> Cf. à ce propos l'étude très suggestive de C. Kerbrat-Orecchioni, *L'implicite*, Paris, Colin, 1986.

2nde.<sup>45</sup> Il s'agit là d'une conséquence du caractère toujours hautement souhaitable de la réalisation (de l'actualisation) du contenu de *p*.

La 2e classe de propositions (ex. 2 et 6) se distingue précisément de la 1ère du fait que l'idée finale y est entièrement implicite: elle n'y est même pas à l'état de fossile représentée par une unité discrète au niveau de *si p*.<sup>46</sup> Qu'elle soit néanmoins occasionnellement récupérable à une échelle plus vaste au niveau de la chaîne environnante ressort de certains exemples où l'orientation téléomomique est explicitée sous forme d'un syntagme prépositionnel situé au dehors de *si p*:

(7) *Per biduum tamen nihil aliud quam steterunt parati **ad pugnandum**, si quis contra egrederetur.* (Liv. 34, 46, 7)<sup>47</sup>

A la différence des ex. (1) et (5), l'objectif visé n'est donc pas signifié en discours dans les limites de *si*. Aussi le contenu de la proposition en *si* ne correspond-il pas à une éventualité souhaitée, dont la réalisation dépendrait de la compétence du sujet modal de *P*:

\* (2') (...) *missis qui temptarent oppidanorum animos, ut uoluntate tradere urbem quam uim experiri mallent, (...)*

\* (6') *Isidorus ab Cenaao Demetriadem, ut eo deferret fuga regem, traiecit.*

D'où, d'ordinaire, disparité des agents au niveau de *P* et de *si p* mais, en revanche, identité des agents au niveau de *P* et de *ut p* sous-entendu ainsi que la possibilité fréquente de suppléer dans la cadre de *ut p* un prédicat désignant un acte hostile; autrement dit le contenu de *si p* est simplement présentée come relevant du domaine du possible, l'objectif avoué du sujet modal de *P* étant de tirer le meilleur pari de l'éventualité envisag

ée.

(2'') (...) *missis qui temptarent oppidanorum animos, ut fortuna uterentur, si uoluntate tradere urbem quam uim experiri mallent, (...)*

(7'') *Isidorus ab Cenaao Demetriadem, ut obuiam iret (ut obsisteret), si forte eo deferret fuga regem, traiecit.*

*Dans les deux catégories, le rapport logique entre si p et utp. restitué est d'ordre inférentiel. Cependant, on voit comment dans les deux cas il a été facile de comprendre si p comme explicitant l'objet de la proposition principale: dans les deux cas, l'idée de virtualisation a pu suggérer une idée*

<sup>45</sup> D'où la rareté relative de *forte* en ce type de propositions.

<sup>46</sup> Cf. ce que nous venons de dire de l'infinitif dépendant de l'auxiliaire modal *posse* pour le 1er type.

<sup>47</sup> En face de Liv. 31, 42, 4: *interim eques cum leui armatura paratus instructusque stetit, si quid hostis moueret*, où la subordonnée finale est sous-entendue.

*d'interrogation, d'investigation (cf. 34,30, 3: ad explorandum si); seul dans le 1er type une orientation téléonomique étant concevable, l'idée de virtualisation, d'incertitude l'a emportée et si dans l'un et l'autre cas a donné lieu à si interrogatif.*